

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Atsibe-Ntsos : en tentant d'échapper à ses agresseurs, elle fait un accident

JNE
Libreville/Gabon

Le quartier Atsibe-Ntsos, dans le 2e arrondissement de Libreville, a encore fait parler de lui en mal, le week-end écoulé. Et pour cause ! Une dame, en tentant d'échapper à des malfaiteurs qui cherchaient à la détrousser, a perdu le contrôle de son véhicule, qui a alors effectué une brusque sortie de route, avant de terminer sa course folle dans une maison à usage commercial.

L'accident a lieu vers 8 heures, rue Joseph Christian Eyene Obiang, lorsque la dame, qui circule à bord de sa voiture, immatriculé BE-706-AA, sur l'axe Cité Mebiame-marché de Nkembo, est contrainte de ralentir à un endroit où la chaussée est dégradée. Une manœuvre qu'attendent visi-

blement des individus, postés à cette hauteur, puisqu'ils en profitent pour ouvrir les portières du véhicule qui ne sont pas verrouillées. Ils tentent ensuite, sous la menace, de s'emparer du sac à main de la conductrice. Pendant qu'elle se débat avec l'énergie du désespoir contre ses agresseurs, la victime appuie sur l'accélérateur. Le véhicule, hors de tout contrôle, se retrouve sur le trottoir, puis s'encastré dans un local commercial, heureusement fermé au moment des faits. Si aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée, en revanche, les dégâts matériels sont considérables, l'automobile et le local commercial ayant été sérieusement endommagés.

La scène, digne d'un film policier, s'est passée devant de nombreux témoins, choqués. Les délinquants, qui ont agi à visage découvert, ont réussi à prendre la fuite.



C'est ici, rue Joseph Christian Eyene Obiang, que la dame a été braquée.

Une tortue s'invite au Palais de justice

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

INSOLITE. Les agents du Palais de justice de Libreville ont été surpris, en venant vaquer à leurs activités professionnelles mercredi matin, de découvrir une tortue devant l'entrée principale de l'édifice. À la vue du reptile, ce fut la panique, de la part des usagers comme du personnel.

L'animal est resté au même endroit toute la journée, blotti dans

sa carapace, personne n'osant le toucher. Le gardien explique : " Mercredi, très tôt le matin, en venant ouvrir le battant principal du Palais de justice, grande a été ma surprise de trouver une tortue posée devant la porte, à même le sol. Ce fait assez étrange m'a poussé à alerter certains agents qui étaient-là."

Chacun a commenté à sa manière ce spectacle insolite. Pour certains, la présence d'une tortue en ces lieux est un fait naturel, dans la mesure où tout autour

du Palais de justice se trouve une broussaille, milieu naturel d'où serait parti cet animal pour se retrouver sur le parvis du Palais de justice.

Pour les superstitieux, il pourrait s'agir d'un cas de pratique de fétichisme. " Pourquoi cette tortue se retrouve ici deux jours seulement après l'installation des magistrats de la Cour d'appel judiciaire? Ce n'est pas un fait anodin ", a commenté un usager, visiblement croyant, avant de faire le signe de croix.

Le clin d'œil de *lybek*



Tribune de la victime

Les victimes de l'effondrement d'un mur demandent réparation

L'EFFONDREMENT d'un mur de protection d'un immeuble a fait des victimes, dans la nuit du 2 novembre 2019, au quartier Haut-de-Gué-Gué, dans le 1er arrondissement de Libreville. À ce jour, ces victimes attendent toujours réparation de la part des responsables du bâtiment pour le préjudice subi. L'écroulement de cette barrière de l'immeuble abritant les anciens locaux de l'Agence nationale des investigations financières (Anif) se produit au moment où des pluies diluviennes s'abattent sur la capitale. Les victimes sont les occupants des habitations en contrebas de l'édifice. Si l'on n'a pas, heureusement, enregistré des pertes en vie humaine, par contre, les dégâts matériels sont, d'après les habitants des lieux touchés, importants.

Le problème que ces personnes présumées lésées rencontrent en ce moment, explique l'une d'elles, c'est le manque d'interlocuteur (s) pour entamer les négociations. " Nous ne savons pas à qui nous adresser", insiste notre informateur. En effet, poursuit-il,

deux jours après l'incident, nous avons pu avoir des personnes de l'Anif qui se sont déportées sur le lieu du drame pour constater l'ampleur des dégâts. Mais sans plus. Et pour cause ! Ils nous ont clairement signifié qu'ils étaient locataires et qu'on devrait plutôt chercher à s'adresser au responsable du bâtiment." Une victime dit avoir entrepris des démarches, avec quelques autres habitants, pour savoir qui est le propriétaire de ce local. Mais jusque-là, aucune piste. " Depuis lors, nous vivons toujours dans les décombres, se plaint notre source. Alors que cette cour sert d'aire de jeux aux enfants du quartier. Certains habitants, même pour accéder à leurs logements, sont obligés de faire une gymnastique épouvantable. C'est très compliqué. Imaginez ce qui serait arrivé si l'accident s'était produit la journée, pendant que les enfants s'amusaient... (...)"

Les plaignants affirment avoir saisi un huissier de justice, afin d'accélérer la procédure.

Par Abel EYEGHE EKORE